

Rechercher des solutions respectueuses

Colleen Swan, Chef Albert P Naquin et Stanley Tom

Les tribus des zones côtières en Alaska et en Louisiane aux États-Unis font partie des communautés menacées de déplacement immédiat suite à certains impacts des changements climatiques, comme l'élévation du niveau de la mer et la fonte du pergélisol, mais aussi du fait d'autres modifications de l'environnement imputables à l'activité humaine issues des processus socio-historiques et d'un développement non durable. Dans les années 1990, les habitants de Kivalina en Alaska a commencé à remarquer des changements progressifs dans son environnement et dans les schémas climatiques qui se sont traduits par des modifications migratoires chez les animaux sauvages, une diminution de la glace marine et une augmentation des températures. La population s'est adaptée et est devenue plus vigilante dans ses observations afin de ne pas manquer la saison de chasse. C'est alors que la communauté a commencé à parler de réchauffement mondial. Toutefois, et alors que la communauté poursuit ses efforts proactifs en vue d'une réinstallation, aucun financement n'a été promis au-delà de la phase de planification et de conception du projet.

Depuis les années 1970, le Conseil traditionnel de Newtok, un autre village en Alaska n'a jamais cessé de suivre avec vigilance et en continu l'érosion qui empiète sur ses terres et de rechercher des moyens pour l'atténuer. La conclusion de ces efforts est que le village doit se réinstaller parce qu'il n'existe pas de mesure alternative d'atténuation permanente et rentable qui leur permettrait de rester sur le site actuel. Au moment où la réinstallation a débuté, le Conseil tribal a fait face à des obstacles financiers et à une absence de mécanismes politiques appropriés ce qui rend l'exécution du plan de réinstallation dans son intégralité encore incertaine.

Des tribus du Sud-Est de la Louisiane vivent des expériences similaires. La tribu de l'Isle de Jean Charles habite sur une île qui rétrécit, les habitants observent une élévation relative du niveau de la mer, une augmentation de l'impact des tempêtes et des ouragans, et subissent des changements environnementaux extrêmes dus à des pratiques extractives impossibles à gérer durablement. Parce qu'ils n'ont plus d'autres options en matière d'adaptation in situ, et qu'ils sont conscients de devoir agir avec décision s'ils souhaitent conserver leur souveraineté culturelle et rassembler leur communauté éparpillée, les membres du Conseil tribal se sont attelés à un plan de réinstallation. Ils ont mis en place un plan de communauté axé sur une énergie durable et renouvelable sous la forme d'une réinstallation impulsée par la communauté, et comme dans le cas

de Kivalina, ils ne disposent d'aucun financement du gouvernement pour les soutenir dans ce projet.

Alors que des communautés comme celles de Kivalina, de Newtok et de l'Isle de Jean Charles ont consacré une génération ou plus à travailler à des plans de réinstallation, leurs efforts ont été entravés à chaque étape, en grande partie parce qu'il n'y avait aucune structure institutionnelle ou gouvernementale capable d'épauler les communautés dans leur réinstallation. Dans l'optique de faire avancer leurs efforts, avec des ressources extrêmement limitées, les chefs tribaux ont rencontré des représentants du gouvernement local et fédéral ainsi que de l'État, ils se sont exprimés dans le cadre de forums et de réunions de haut-niveau et ils ont donné des interviews dans les médias partout dans le monde.

À mesure que différentes formes et processus de coopération¹ se mettent en place pour soutenir les communautés dans leurs efforts de réinstallation, il est impératif que les chefs tribaux qui ont consacré une génération ou plus à ces efforts soient chargés d'orienter ce processus afin de veiller à la préservation des droits et de la souveraineté culturelle des communautés. L'incorporation de divers systèmes de connaissances et modes de savoir, et notamment des processus traditionnels de prise de décisions, doit rester au centre de ce processus de réinstallation dans son intégralité. L'équité et le respect doivent présider ce processus, de manière à transformer l'élaboration collective de plans et de dispositifs d'application en un véritable processus de coopération.

Colleen Swan swancolleen@gmail.com est la Coordinatrice de projet du Kivalina City Council; Chief Albert P Naquin whitebuffaloo@netscape.net est Chef de la tribu de l'Isle de Jean Charles et il préside le Conseil tribal de l'Isle de Jean Charles ; Stanley Tom stanley_tom2003@yahoo.com est l'Administrateur tribal du Conseil traditionnel de Newtok.

Les auteurs tiennent à remercier Julie Maldonado, Robin Bronen et Kristina Peterson pour leur soutien dans la préparation de cet article.

1. Par exemple le groupe de travail Rising Voices, qui est une communauté de leaders autochtones, d'experts environnementaux autochtones et non-autochtones, d'étudiants et de scientifiques à travers les États-Unis www.mmm.ucar.edu/rising-voices-home

